
*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 25 juin 2018

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 27

Procurations 7

Absence..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES	à	Nicolas BLOSSE
Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Sabriya CHINOUNE	à	Patrick ZANCHETTA
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Jean-Louis BOURDON	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Sébastien ROCHOTTE
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absent :

Ousseynou SEYE

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

25 juin 2018 n° 06 (1/2)
180058

PERSONNEL TERRITORIAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois ;

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

* la suppression de :

Filière administrative

- 1 poste de collaborateur de cabinet (au 01/09/2018)
- 2 postes d'attaché
- 6 postes d'adjoint administratif principal 2° cl à 35h
- 3 postes d'adjoint administratif à 35h

Filière technique

- 2 postes d'adjoint technique à 35h
- 1 poste d'agent de maîtrise à 35h
- 15 postes d'adjoint technique à 35h
- 1 poste d'adjoint technique à 30h
- 1 poste d'adjoint technique à 24h
- 1 poste d'adjoint technique à 17h

Filière police

- 1 poste de gardien-brigadier de police à 35h

Filière médico-sociale

- 11 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2° cl à 35h

Filière sportive

- 1 poste d'opérateur APS qualifié à 35h
- 1 poste d'éducateur des APS à 35h

Filière animation

- 1 poste d'adjoint d'animation à 35h
- 1 poste d'animateur principal 2° cl à 35h

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

25 juin 2018 n° 06 (2/2)

* la création de :

Filière administrative

- 1 poste de chef de cabinet au 01/09/2018
- 7 postes d'adjoint administratif principal 1° cl à 35h

Filière technique

- 1 poste d'adjoint technique à 17h
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à 35h
- 9 postes d'adjoint technique principal 2° cl à 35h
- 1 poste d'adjoint technique principal 2° cl à 30h
- 1 poste d'adjoint technique principal 2° cl à 24h
- 1 poste d'adjoint technique principal 2° cl à 17h
- 6 postes d'adjoint technique principal 1° cl à 35h

Filière police

- 1 poste de brigadier chef principal à 35h

Filière médico-sociale

- 11 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 1° cl à 35h

Filière animation

- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2° cl à 35h
- 2 postes d'adjoint d'animation principal 1° cl à 35h
- 1 poste d'animateur principal 1° cl à 35h

Filière sportive

- 1 poste d'éducateur des APS principal 2° cl à 35h

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE